



Madame Sandrine CHINZI
 Direction territoriale
 SNCF Réseau Bretagne Pays de la Loire
 Immeuble Le Henner
 1 rue Marcel PAUL
 BP 34112 - 44041 NANTES cedex 1

Paris, Le 29 mars 2017

Madame la directrice régionale,

En tant que sénateurs de la Sarthe, nous sommes à l'écoute des maires de notre département qui représentent les sarthois. Plusieurs maires du sud-ouest de la Sarthe et le collectif des voyageurs TER de la ligne 21 nous ont signalé le changement des horaires sur la ligne TER 21 entre La Suze et Le Mans à partir du 2 juillet 2017.

Nous pouvons comprendre que ces changements soient stratégiques pour la SNCF, cependant, il est important de prendre en considération les usagers mais également **l'aménagement de notre territoire**.

Les élus luttent chaque jour pour un aménagement du territoire qui renforce l'attractivité de nos communes rurales. Nous souffrons trop de la désertification sur de nombreux aspects de la vie courante. L'aménagement des réseaux des transports en commun dont vous êtes un pilier est donc primordial pour nos campagnes.

Rendre le TER moins attractif avec des horaires inadaptés pour les étudiants et les professionnels serait contreproductif pour la SNCF avec un désintérêt des usagers pour ce mode de transport. Ce le serait également pour notre département en général et notamment les communes rurales qui potentiellement seraient moins attirantes pour les familles qui souhaitent s'installer en périphérie du Mans.

Par ce courrier, nous souhaitons attirer votre attention sur la possibilité d'apporter une **réponse adaptée pour tous** en conservant des trains autour de la demi-heure des heures de pointe afin que les usagers puissent avoir le temps de se rendre à la gare après la fin des cours ou de leur travail qui se terminent en générale à chaque heure précise. En effet, il est compréhensible que les trois nouveaux trains à 17h01, à 18h00 puis à 19h00 soient peu adaptés pour les étudiants et professionnels qui finiront à ces heures et devront donc attendre en gare près d'une heure pour avoir le prochain train. Il est aussi tout à fait compréhensible que l'arrivée du train à 08h58 en gare

Contact :

Louis-Jean de NICOLAY - 15, rue de Vaugirard -75291 Paris Cedex 06 - Téléphone : 01 42 34 14 33- e-mail : lj.de-nicolay@senat.fr,
 Sarthe : Mairie du Lude-Place François-de-Nicolaÿ-72800 Le Lude – Téléphone : 02 43 94 60 04 - e-mail : secretariat@ville-lelude.fr
Jean Pierre VOGEL
 Sénat : 15, rue de Vaugirard – 75291 Paris Cedex 06 - Téléphone : 01 42 34 25 59- e-mail : jp.vogel@senat.fr
 Sarthe : Mairie de Bonnétable -44 rue Maréchal Leclerc-72 110 Bonnétable – Téléphone : 02 43 29 30 20

LOUIS-JEAN DE NICOLAY
 JEAN-PIERRE VOGEL

SENATEURS DE LA SARTHE

GROUPE LES REPUBLICAINS



du Mans soit impossible à utiliser pour ceux qui pointent à 9h au travail avec la seule autre alternative que d'arriver à 07h46 pour embaucher à 9h.

Nous comptons sur votre bienveillance concernant **les nouveaux horaires de cette ligne TER qui ont un impact direct sur le quotidien des usagers sarthois et un impact plus ou moins indirect sur l'attrait de nos petites villes** qui souffrent déjà d'une désertification de services. Cela va à l'encontre du combat de tous les élus locaux.

Veillez croire, Madame la directrice, a l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Très cordialement,

Louis-Jean de NICOLAY
Sénateur-Maire du Lude

Jean Pierre VOGEL
Sénateur-Maire de Bonnétable